




## Le Programme de soutien à l'école montréalaise

**Décroche**  
tes **rêves**

Québec 

A group of diverse children in a classroom setting. The central focus is a young girl with braided hair, looking directly at the camera with a slight smile. She is wearing a white t-shirt under a denim jacket. To her left and right, other children are visible but out of focus. The background is a bright, slightly blurred classroom environment. A green circular graphic element is on the left side of the page, partially overlapping the text area.

# **Le Programme de soutien à l'école montréalaise**

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, 2004—04-00431

ISBN 2-550-41365-2

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004

# Table des matières

PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ÉCOLE MONTRÉALAISE	5
<b>Mesure 1</b> Interventions adaptées	6
<b>Mesure 2</b> Développement de la compétence à lire	8
<b>Mesure 3</b> Approche orientante	11
<b>Mesure 4</b> Développement professionnel de la direction et de l'équipe-école	13
<b>Mesure 5</b> Accès aux ressources culturelles	15
• <i>Volet Jeune public</i>	15
• <i>Modèles novateurs</i>	15
<b>Mesure 6</b> Établissement de liens avec la famille	17
<b>Mesure 7</b> Établissement de liens entre l'école et la communauté	19

<b>Feuille 1</b>	Équipe professionnelle du Programme de soutien à l'école montréalaise
<b>Feuille 2</b>	Gestion du Programme de soutien à l'école montréalaise – Comité de coordination
<b>Feuille 3</b>	Initiatives de recherche appliquée
<b>Feuille 4</b>	Liste des écoles primaires cibles
<b>Feuille 5</b>	Tableau du Programme de soutien à l'école montréalaise

## Contexte

Le Conseil supérieur de l'éducation, de même que la Commission des États généraux sur l'éducation, ont montré qu'il était urgent d'agir en faveur de l'école montréalaise, plus particulièrement en milieu socio-économique faible. Plusieurs facteurs caractérisent la situation particulière de l'île de Montréal :

- la réussite scolaire très inégale;
- la grande variation dans la diplomation : de 59,8 % à 95,9 %, selon les écoles;
- le retard scolaire marqué chez les élèves des milieux défavorisés;
- la concentration de l'immigration : la majorité des jeunes issus des communautés culturelles fréquente une école de Montréal;
- la concentration des facteurs en jeu, avec leurs effets d'accumulation ou de croisement.

On remarque ainsi que bon nombre d'élèves issus de milieux défavorisés, dont certains sont peu scolarisés lorsqu'ils arrivent au Québec, éprouvent plus de difficulté, accusent un retard scolaire plus marqué, ont des apprentissages moins consolidés, réussissent moins bien dans l'ensemble, sont moins nombreux à obtenir un diplôme et quittent souvent l'école plus hâtivement que les autres et sans qualification.

## Programme

Cette situation particulière a inspiré la création, en 1997, du Programme de soutien à l'école montréalaise, qui constitue un des volets de la réforme de l'éducation. Une centaine d'écoles accueillant près de 47 000 élèves issus des milieux les plus défavorisés de l'île de Montréal ont été ciblées par le Programme. Rappelons que celui-ci poursuit un objectif fondamental : **soutenir la réussite personnelle et la réussite des apprentissages chez l'ensemble des élèves issus de milieux défavorisés, tout en tenant compte de leurs besoins et de leurs caractéristiques et en contribuant à la mise en place d'une communauté éducative engagée.**

## Mesures

Les moyens pouvant être mis en place pour atteindre cet objectif sont nombreux et devraient être choisis en fonction de la situation particulière de chaque école et de ses élèves. La complexité des facteurs qui influencent l'apprentissage et la persévérance scolaire exige une intervention simultanée à plusieurs niveaux. Ainsi, il est essentiel de mettre à contribution l'ensemble des acteurs qui peuvent participer à l'amélioration de la situation, et ce, de manière concertée.

Parmi tous les moyens pouvant être utilisés, il y en a qui se démarquent des autres. En effet, ils sont largement reconnus dans les programmes ayant des visées semblables à celles du Programme de soutien à l'école montréalaise. Ainsi, on considère que ces moyens peuvent avoir des effets positifs sur le cheminement, l'apprentissage et la motivation des élèves issus de milieux défavorisés. Ces moyens sont les suivants : interventions adaptées et soutien aux élèves en difficulté, développement de la compétence à lire, approche orientante, développement professionnel de la direction et de l'équipe-école, accès aux ressources culturelles, collaboration avec la famille et création d'un réseau de partenaires.

Ces sept moyens constituent les mesures du Programme de soutien à l'école montréalaise. Vu leur impact, ces mesures sont incontournables. Les écoles cibles doivent obligatoirement en assurer la mise en place graduelle, en prenant en considération leur situation et leurs besoins. Ces mesures ainsi que les repères contribuant à la qualité des interventions qui y sont liées sont décrites dans cette brochure.

Une mise en garde s'impose toutefois. Bien que ces mesures soient présentées ici de façon isolée afin de bien cerner la portée de chacune, elles doivent être vues comme un tout cohérent au service de l'amélioration de la situation et des apprentissages des élèves. Elles sont interdépendantes et devraient faire partie des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs de l'école.



## Interventions adaptées

### Pourquoi intervenir de façon adaptée ?

La réussite, l'orientation et la durée de la scolarité sont fortement liées au milieu socio-économique. Ainsi, les élèves issus de milieux défavorisés risquent davantage d'avoir une scolarité de courte durée et parsemée de difficultés dès l'entrée à l'école. Pourtant, les enfants issus de milieux défavorisés ont les mêmes capacités d'apprentissage que les autres.

Si l'on connaît bien les caractéristiques des élèves de son milieu, si l'on est attentif aux obstacles qu'ils doivent surmonter et si l'on connaît les éléments sur lesquels l'école a une influence, il est possible de mener des actions préventives et d'agir rapidement lorsque des difficultés se manifestent.

Voici des exemples de caractéristiques à considérer :

- les conditions de vie précaires des familles;
- l'écart culturel entre l'école et les familles;
- l'expérience de littératie familiale<sup>1</sup>;
- la fréquence des activités stimulantes dans l'environnement familial, scolaire et communautaire (activités sportives, culturelles, scientifiques, etc.).

### En quoi consiste cette mesure ?

Les écoles sont invitées à trouver et à mettre en place des modèles d'organisation du travail, de l'enseignement et des services suffisamment souples et variés pour favoriser la continuité des apprentissages et faciliter ainsi la diversité des cheminements, selon les besoins des élèves, du préscolaire à la fin du primaire. Pour y arriver, il faut agir de façon concertée à des moments stratégiques, autant pour prévenir que pour éviter l'accumulation des difficultés.

Quelles que soient la qualité et l'efficacité des actions menées auprès des élèves, il faut se rappeler qu'un grand nombre d'entre eux demeurent « fragiles ». Il importe donc d'assurer un suivi continu et d'intervenir rapidement en cas de besoin.

Les équipes-écoles sont invitées à analyser régulièrement l'efficacité des formes de soutien et des services offerts afin de vérifier la réussite des apprentissages et la réussite personnelle des élèves. Des mises à jour régulières sur la situation et la mobilisation de l'ensemble des partenaires assurent aussi la qualité et la pertinence des interventions menées.

### Des pistes d'intervention pour soutenir les élèves

Pour assurer le succès d'une intervention, il faut agir sur plusieurs facteurs à la fois et choisir des moyens diversifiés et adaptés à chaque milieu et aux caractéristiques des élèves et de leur famille.

Le personnel enseignant et les autres intervenantes et intervenants sont encouragés à diversifier leurs approches et à recourir à des activités qui leur permettront plus aisément de connaître leurs élèves. Ce faisant, ils pourront différencier les interventions en les adaptant aux besoins et aux caractéristiques des élèves afin de favoriser l'apprentissage et la motivation scolaire.

La différenciation des interventions ne se limite pas aux apprentissages. Il faut aussi diversifier les moyens permettant d'améliorer la communication avec la famille et avec les élèves. On le sait, les jeunes n'ont pas tous besoin du même type de soutien; on doit donc dans les interventions s'assurer de bien répondre aux besoins de chacun.

<sup>1</sup> Le terme littératie familiale renvoie à toutes les activités de lecture et d'écriture à la maison.

## Des exemples

### En classe

- Au préscolaire, favoriser des programmes d'éveil à l'écrit et assurer un suivi au premier cycle du primaire;
- enrichir les connaissances nécessaires pour aborder un nouvel apprentissage, et ce, au profit de l'ensemble des élèves;
- lors de certains passages (du préscolaire au primaire, de la classe au service de garde, d'une école à une autre, du primaire au secondaire, d'un pays à un autre, etc.), prévoir un accompagnement soutenant efficacement le changement;
- trouver des moyens de favoriser le développement conjoint des compétences à l'oral et à l'écrit (penser particulièrement aux élèves dont la langue première n'est pas le français).

### Dans l'école

- Valoriser les approches favorisant l'apprentissage et le sentiment d'appartenance.

### Pour en savoir plus

LESSARD, C. ET L. PORTELANCE. *Le soutien aux élèves à risque de l'école montréalaise. Analyse des perceptions des acteurs et des plans d'actions des écoles*, LABRIPROF-CRIFPE, Faculté de l'éducation, Université de Montréal, octobre 2002.

McANDREW, M. *Immigration et diversité à l'école*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme de formation de l'école québécoise. Éducation préscolaire et enseignement primaire*. Version approuvée, 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Programme de soutien à l'école montréalaise*, brochure 2002-2003, pp. 7 à 12.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES. *Le cadre de référence pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage*, 2003.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES. *Les services éducatifs complémentaires : essentiels à la réussite*, 2002.

## Développement de la compétence à lire

### Pourquoi intervenir en lecture ?

Les preuves sont faites : pour réussir sa scolarité l'élève doit nécessairement développer sa compétence à lire. Plusieurs études montrent d'ailleurs des liens entre le succès précoce en lecture et le succès scolaire ultérieur. On observe aussi un taux élevé d'échecs et de retards scolaires attribuables à l'échec en lecture.

C'est souvent l'apprentissage de la lecture qui pose problème au début du primaire. En effet, l'échec en lecture a été longtemps la principale raison du redoublement en première année. On observe, avec le temps, que les difficultés en lecture entraînent un retard dans plusieurs matières, et que l'échec précoce en lecture demeure un des prédicteurs de l'abandon scolaire.

Le développement de la compétence à lire a donc un impact important sur le cheminement scolaire des élèves et sur la réussite de tous les apprentissages, et ce, tant au primaire qu'au secondaire.

Les difficultés en lecture sont encore plus manifestes en milieu défavorisé en raison de la prépondérance de la culture orale. Les enfants de ce milieu arrivent à l'école avec moins d'expérience que les autres en littératie<sup>1</sup>. Ils ont moins accès aux livres et au matériel d'écriture et ils vivent moins d'expériences et d'interactions sociales autour de la lecture et de l'écriture, à la maison. Ils participent moins à la culture de l'écrit. Or, cette culture est la base même de la majorité des apprentissages, et ce, dès l'entrée à l'école. Des recherches montrent d'ailleurs que certains enfants arrivent à la maternelle avec plus de 2 000 heures de littératie, c'est-à-dire avec tout un bagage de connaissances implicites et une conception de l'utilité de la lecture et de l'écriture, ce qui

fait toute la différence. Il n'est donc pas étonnant de constater que, dès la première année, les enfants de milieux défavorisés réussissent moins bien que les autres en lecture et en écriture.

### En quoi consiste cette mesure ?

Essentiellement, on vise à assurer l'éveil à l'écrit au préscolaire, tout comme la mise en place des conditions nécessaires à la progression optimale du développement de la compétence à lire au primaire.

### Des pistes d'intervention et quelques exemples utiles

#### Implanter d'abord la culture de l'écrit

L'école doit favoriser, le plus tôt possible, l'entrée des enfants dans la culture de l'écrit en leur faisant éprouver le plaisir et l'utilité de la lecture comme de l'écriture. Les enfants ont besoin de découvrir que l'écrit répond à différents besoins. C'est par des contacts répétés qu'ils peuvent acquérir une conception juste de la lecture et de l'écriture et établir une relation authentique avec elles. Notons de plus que la lecture et l'écriture servent d'assises aux apprentissages.

Les contacts privilégiés avec l'écrit et avec les personnes qui savent lire et écrire sont moins nombreux parmi les jeunes enfants issus de milieux défavorisés. Une multitude de programmes de littératie familiale ont donc été mis au point pour prévenir l'échec scolaire. Le but de ces programmes est d'augmenter les interactions entre les parents et les enfants autour du langage écrit. Les écoles primaires sont donc invitées à offrir de telles activités aux parents d'élèves du préscolaire et du premier cycle du primaire.

<sup>1</sup> Le terme littératie familiale renvoie à toutes les activités de lecture et d'écriture à la maison.

En milieu défavorisé, il importe de faire une large place aux pratiques sociales et culturelles liées à l'écrit, en s'assurant d'abord qu'elles aient du sens pour les élèves et qu'elles illustrent les différentes fonctions de l'écrit (ce à quoi il sert). Ainsi, on invite les enseignantes et enseignants à faire régulièrement la lecture aux élèves et à réserver plusieurs moments à la promotion et à l'animation du livre, aux échanges autour de textes lus, à la lecture interactive, partagée et guidée, ainsi qu'à la lecture libre.

Il convient également de proposer aux élèves des contextes d'apprentissage riches pour leur permettre d'acquérir une expérience suffisante de la réalité. Il importe aussi de soigner les activités de préparation à la lecture de manière que les élèves acquièrent les connaissances nécessaires à la compréhension des différents textes. On le sait, plus on a de connaissances sur un sujet et plus on a de connaissances sur la langue, plus il est facile de comprendre, c'est-à-dire de construire activement le sens d'un texte.

#### **Assurer l'éveil à l'écrit au préscolaire**

Au préscolaire, les enseignantes et enseignants sont invités à offrir un environnement stimulant et des activités d'éveil à l'écrit justifiant l'emploi de la lecture et l'écriture dans la vie quotidienne. Ils sont aussi invités à proposer du matériel diversifié, des activités variées de lecture et d'écriture formelles et informelles, des projets, etc. Ils pourront ainsi faire éprouver aux enfants l'utilité de la lecture et de l'écriture à partir de pratiques authentiques axées sur la recherche de sens. Les enseignantes et enseignants sont aussi invités à agir naturellement comme modèles en rendant explicites le processus ou certaines stratégies, puis comme guides en interagissant avec les petits pour soutenir activement la construction de leur compréhension.

#### **Observer et interpréter la progression des élèves pour intervenir de façon différenciée**

Préoccupés par l'efficacité des interventions, plusieurs enseignantes et enseignants s'interrogent et se sentent à court de moyens ou d'outils

lorsqu'ils observent des difficultés chez les élèves. Plusieurs se questionnent aussi sur la manière d'assurer le développement optimal de la compétence à lire ou encore sur la pertinence des défis qu'ils proposent aux jeunes lectrices et lecteurs. Le rythme d'apprentissage et les situations proposés par le matériel commercial ne conviennent pas nécessairement à tous les élèves; ce matériel ne prévoit pas non plus de parcours particuliers pour les élèves qui ont des besoins particuliers. Dans ce contexte, il est difficile de s'occuper de la régulation des apprentissages et d'assurer la différenciation des interventions.

Pour soutenir efficacement les élèves, les enseignantes et enseignants doivent reconnaître rapidement les signes même minimes du développement de la compétence à lire ou encore déterminer les obstacles à ce développement. Leurs observations leur permettront ensuite d'intervenir de façon différenciée, c'est-à-dire d'établir des priorités et de choisir l'objet d'intervention, la situation proposant un défi optimal et les formes de soutien les plus appropriées. Des projets de développement viendront prochainement soutenir les enseignantes et enseignants en ce sens. Un continuum en matière de lecture<sup>2</sup> permettra d'observer le développement de la compétence à lire et d'intervenir en conséquence. Ce continuum sera accompagné d'outils d'observation et d'intervention (guides et vidéos).

#### **Action concertée en lecture et liens avec les autres mesures**

Cette préoccupation pour le développement progressif et continu de la compétence à lire doit être l'affaire de tous (école, famille et autres partenaires).

La fréquentation des lieux culturels à caractère artistique ou scientifique et de ses acteurs ajoute aussi à l'expérience des élèves et les soutient dans leur quête de sens. Il est encore plus signifiant pour l'élève de s'interroger, de lire et d'écrire, puis de communiquer pour mener à terme un projet, que de lire pour s'acquitter d'une tâche scolaire.

<sup>2</sup> Ces travaux de recherche ont été engagés par M. Victor Guérette.

## Les questions les plus souvent posées

### **Existe-t-il un programme efficace qui propose une série organisée d'étapes à franchir pour apprendre à lire ?**

Un tel programme n'existe pas. Malheureusement, on croit souvent faciliter la tâche de l'apprenante ou apprenant en découpant celle-ci en petites étapes à maîtriser les unes après les autres. Selon Giasson (1995), il vaut mieux opter pour un modèle d'intervention permettant de soutenir activement l'enfant à qui l'on demande d'assumer des tâches réelles et entières même s'il ne peut pas encore le faire seul. Ces tâches authentiques favorisent la construction d'une conception juste de la lecture. Dans ce contexte, l'enfant se mesure à des défis dont le degré de difficulté progresse en fonction du développement de ses compétences.

### **Qu'est-ce que le continuum ou le profil individuel de l'élève développé au Programme de soutien à l'école montréalaise ?**

C'est un nouvel outil qui guide et soutient l'observation, puis l'intervention, et qui tente de représenter un processus complexe, soit le développement de la compétence à lire, du tout début, stade de l'émergence, jusqu'au stade de la compétence accomplie. Le continuum propose une description développementale, c'est-à-dire une série ordonnée d'observations décrivant huit phases distinctes. Il est possible de situer tous les élèves dans ce continuum.

Le continuum propose aussi des actions, des dispositions et des interventions à privilégier à chacune des phases de développement. Ces différentes stratégies sont cruciales, car elles permettent d'aider l'enfant à passer à la phase suivante. Cet outil sera validé à l'automne 2003.

### **Est-il facile d'utiliser le continuum en lecture développé au Programme de soutien à l'école montréalaise ?**

Cette entreprise suppose des changements de conceptions, de croyances et d'attitudes. C'est tout un revirement de situation que de s'appuyer sur son expertise, ses observations et ses connaissances pour déterminer les interventions à mener en fonction des besoins des élèves, lorsque l'on a l'habitude d'organiser les interventions et de mesurer les résultats à partir d'un matériel de base et d'instruments d'évaluation formels qui décident pour nous.

### *Pour en savoir plus*

DROLET, M. « L'enseignement du français en milieu défavorisé : Des pratiques pédagogiques adaptées à la socioculture, Le pouvoir des mots », *Guide d'activités*, Commission des écoles catholiques de Montréal, Service des études, 1993.

DROLET, M. « Le programme LÉA : une solution prometteuse en milieu défavorisé », *Vie pédagogique*, n° 127, avril-mai 2003, pp.33-35.

DROLET, M., J. GIASSON et J. SAINT-LAURENT. *Lire et écrire à la maison, Programme de littératie familiale pour la première année*, Chenelière McGraw-Hill, 2001.

GIASSON, J. *La lecture, De la théorie à la pratique*, Gaétan Morin Éditeur, 1995.

TABERSKI, S. *On Solid Ground, Strategies For Teaching Reading K-3*, Heinemann, Portsmouth, NH, 2000.

## Approche orientante

### Raisons d'être de cette approche

En milieu défavorisé, l'approche orientante vient donner du sens au parcours scolaire de plusieurs élèves qui vivent différentes difficultés et qui, de par leur culture, ont peu tendance à se projeter dans l'avenir. De plus, ces élèves disposent souvent de peu de modèles et de peu d'information sur le milieu du travail ainsi que sur les choix qui s'offrent à eux.

Des études révèlent d'ailleurs que les enfants de 9 à 13 ans s'intéressent davantage aux professions valorisées socialement. Ils commencent non seulement à juger du statut social des personnes et des professions, mais aussi à avoir des préférences professionnelles en fonction de leur classe sociale. L'élimination des possibilités professionnelles survient donc assez tôt, d'où la nécessité d'élargir les horizons en la matière dès le primaire pour donner la même chance à tous, peu importe le milieu d'appartenance.

L'approche orientante s'inscrit aussi dans la poursuite d'un objectif d'augmentation de la motivation et de la persévérance scolaires, qui par le fait même, influence positivement la réussite des élèves.

### En quoi consiste cette approche ?

L'approche orientante est directement associée à la mission de qualification de l'école québécoise. Cette mission devrait d'ailleurs avoir des incidences sur le projet éducatif de chaque établissement scolaire pour que l'orientation des élèves devienne la préoccupation de tous ceux et celles qui y travaillent.

Cette approche est intégrée au Programme de formation de l'école québécoise (MEQ 2001) dans un des domaines généraux de formation, soit *Orientation et Entrepreneuriat*, dont l'intention éducative est « d'offrir à l'élève des situations éducatives lui permettant d'entreprendre et de mener à terme des projets orientés vers la réalisation de soi et l'insertion dans la société ».

L'approche orientante est une démarche concertée de l'équipe-école et de ses partenaires qui vise à accompagner l'élève dans le développement de son identité et la réalisation d'un projet de cheminement scolaire et professionnel.

Il est important de retenir que l'approche orientante ne doit pas s'ajouter aux objectifs de l'école ni à ses activités, mais qu'elle doit plutôt s'y intégrer.

### Des pistes d'intervention

La mise en œuvre de l'approche orientante suppose le recours à différents moyens tels que :

- soutenir la démarche d'appropriation du concept par l'ensemble du personnel de l'école;
- proposer des situations qui permettent aux élèves d'apprendre à mieux se connaître, de reconnaître leurs aptitudes et leurs champs d'intérêt, de s'engager dans des projets, etc.;
- intégrer l'orientation aux contenus disciplinaires en reliant les compétences visées par le Programme de formation aux compétences nécessaires au parcours professionnel ;
- concevoir et mettre en place des projets pour faciliter les transitions dans le parcours scolaire : passage du préscolaire au primaire, passage de la classe d'accueil à la classe ordinaire et passage du primaire au secondaire;
- s'associer aux parents et les informer pour leur permettre d'accompagner leur enfant dans son développement vocationnel;
- établir des liens avec les partenaires de la communauté pour agir en concertation relativement à la démarche d'exploration professionnelle des jeunes.

### Des exemples

L'approche orientante favorise les pratiques qui mettent l'accent sur l'importance de donner du sens aux apprentissages, de faire éprouver leur utilité et de

donner l'occasion de procéder à des mises en application ou de « faire pour vrai ». Ainsi, plusieurs de ces interventions et activités éducatives concernent la classe. En voici quelques exemples :

- rendre explicites les liens entre les apprentissages scolaires et les différentes activités de la vie quotidienne et du monde de travail;
- amener les élèves à déterminer des responsabilités et des tâches qu'ils doivent assumer et les compétences nécessaires pour y arriver;
- intégrer des activités qui permettent la découverte de certains métiers et professions dans leur milieu et ailleurs;
- permettre aux élèves d'assumer de nouvelles responsabilités lors d'activités et de projets qui favorisent la prise de conscience de leur potentiel;
- donner l'occasion aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle de faire le bilan de leurs acquis, des forces à développer et des projets à réaliser dans l'avenir.

D'autres activités qui se situent dans un cadre plus large doivent être privilégiées lors de la mise en œuvre de l'approche orientante. En voici certains exemples :

- proposer aux jeunes des activités parascolaires qui leur donneront l'occasion d'apprendre à mieux se connaître, de développer des compétences autres que celles qui sont acquises en classe et d'établir de nouveaux liens avec les réalités du monde du travail;
- favoriser la concertation du personnel et des partenaires concernés dans le but d'avoir une compréhension commune de l'approche orientante et de déterminer des activités éducatives et des projets à mettre en place;
- organiser des rencontres d'information et d'échange sur le sujet à l'intention des parents.

### Des liens avec les autres mesures

Pour être efficaces, les interventions en milieu défavorisé doivent être variées, agir sur plusieurs facteurs à la fois et être adaptées à chaque milieu et aux besoins des personnes concernées. L'approche orientante doit aussi favoriser la poursuite de l'objectif général du Programme de soutien à l'école montréalaise et être prise en compte en rapport avec l'ensemble de ses mesures. Pour illustrer brièvement notre propos, rappelons que :

- l'approche orientante vise à créer un environnement d'apprentissage qui augmente la motivation et la persévérance scolaires. Cette mesure peut tout particulièrement soutenir les élèves susceptibles d'éprouver des difficultés dans leur cheminement scolaire (mesure 1);
- les activités donnant accès aux ressources culturelles, tant artistiques que scientifiques (mesure 5), sont des contextes qui offrent la possibilité d'explorer les métiers rattachés à ces domaines. D'ailleurs, plus de 85 % des projets novateurs ont un lien avec l'approche orientante;
- l'approche orientante exige aussi une collaboration étroite entre les partenaires de l'école, de la famille et de la communauté (mesures 6 et 7). Plusieurs recherches démontrent d'ailleurs l'influence déterminante des parents sur le cheminement scolaire et l'orientation de l'enfant. Ces recherches suggèrent clairement d'explorer de nouvelles avenues afin de mieux soutenir l'engagement des parents et soulignent l'importance de leur fournir de l'information pour élargir leurs connaissances des choix de carrière et de la réalité du monde du travail. Cela leur sera utile non seulement pour aider leurs enfants, mais aussi pour faciliter leur propre intégration sociale et professionnelle.

### Pour en savoir plus

Sur le site du ministère de l'Éducation ([www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)), cliquer sur Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire et ensuite sur Programme de soutien à l'école montréalaise, pour accéder aux documents :

- *Programme de soutien à l'école montréalaise 2002-2003*, pp. 17-19

- *L'École orientante : guide à l'intention des parents*, 2001

- *L'École orientante : un concept en évolution*, 1999-2000

Sur le site du ministère de l'Éducation ([www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca)), cliquer sur Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire et ensuite sur Services complémentaires, pour accéder aux documents :

- *À chacun son rêve - pour favoriser la réussite - l'approche orientante*, 2002

- *Le Petit Magazine - l'exploration professionnelle au primaire - Un outil pour la réussite*, 2001

## Développement professionnel de la direction et de l'équipe-école

### Pour quelles raisons ?

Les écoles des milieux défavorisés ont des besoins complexes et grandissants qui exigent la mise en place de façons de faire toujours mieux adaptées aux situations changeantes. La direction et l'équipe-école se trouvent dans une situation souvent exigeante sur les plans personnel et professionnel. Dans des conditions difficiles, il faut du soutien pour continuer à s'investir et pour consentir à s'interroger sur l'efficacité de ses actions en vue de parfaire sa pratique et d'améliorer ses interventions auprès des élèves et de leur famille.

### En quoi consiste cette mesure ?

Le développement professionnel continu est reconnu comme étant l'un des moyens qui a le plus d'effets durables sur l'amélioration des apprentissages, tout comme sur la motivation du personnel. C'est par un développement professionnel continu et de qualité que l'on peut réfléchir comme il se doit aux actions permettant d'améliorer la situation des écoles des milieux défavorisés et de leurs élèves, particulièrement dans des domaines où ces derniers sont les plus vulnérables.

### Pistes d'intervention

- Analyser les besoins de développement professionnel de tout le personnel de l'école, compte tenu des priorités établies à l'égard du cheminement des élèves et de la réussite de leurs apprentissages;
- choisir des moyens en fonction des objectifs visés, des besoins du personnel concerné et des ressources du milieu. Il pourrait par exemple s'agir de groupes et réseaux divers : de travail et de discussion à l'intérieur de l'école (selon les cycles, les champs d'intérêt, les disciplines, etc.), d'enseignants à l'extérieur de l'école, de soutien mutuel entre pairs (*coaching*), d'accompagnement interne ou externe et de développement coopératif pour les directions d'école, les conseillers et conseillères pédagogiques ou les professionnels et les professionnelles des services éducatifs;
- encourager la collaboration avec les universités;
- encourager et soutenir les applications tangibles qui résultent des activités de développement professionnel.

### Liens avec les autres mesures

Cette mesure favorise véritablement toutes les autres mesures et la poursuite de l'objectif général du Programme de soutien à l'école montréalaise.

Les thèmes de développement professionnel les plus appropriés en milieu défavorisé seront donc ceux qui, tout en augmentant l'efficacité dans l'exercice d'une profession, ont des effets importants tant sur l'apprentissage, la motivation et la persévérance des élèves, que sur la cohérence des mesures mises en place dans l'école. Ainsi, on verra à mettre l'accent, entre autres, sur le développement des compétences relatives au soutien des élèves qui présentent des difficultés dans leur parcours scolaire, à l'enseignement de la lecture et à la collaboration avec les parents et la communauté.

## Questions les plus souvent posées

### **Des activités particulières sont-elles organisées par le Programme de soutien à l'école montréalaise pour appuyer le développement professionnel de la direction et de son équipe-école ?**

Le Programme de soutien à l'école montréalaise, en collaboration avec le Centre des enseignantes et des enseignants de la Commission scolaire de Montréal, offre des activités de développement professionnel au personnel enseignant de toutes les écoles cibles francophones. Ces activités comprennent notamment des groupes d'échange et des projets de formation menant à la création de réseaux ou au suivi de la formation. Le Programme de soutien à l'école montréalaise offre également le même genre d'activités directement au personnel enseignant des écoles cibles des commissions scolaires anglophones de Montréal (CSEM et CSLBP).

Pour les directions d'école et le personnel non enseignant, l'équipe du Programme de soutien à l'école montréalaise propose chaque année des activités de développement coopératif portant sur des problématiques largement reconnues en milieu défavorisé et pluriethnique.

### **Quel est le coût engendré par la participation à ces activités ?**

Ces activités sont gratuites. De plus, le Programme de soutien à l'école montréalaise rembourse les frais de suppléance de deux enseignants par école pour leur participation à ces activités.

### **Des sommes précises sont-elles allouées aux écoles pour qu'elles puissent proposer des activités de développement professionnel ?**

Les écoles ont la possibilité d'utiliser une partie du montant de base qui leur est alloué pour de telles activités, et ce, en fonction des besoins qu'elles auront identifiés au préalable.

### **Pour en savoir plus**

DARLING-HAMMOND, Linda. « Teacher Learning that Supports Students' Learning », *Educational Leadership*, vol. 55, n° 5, février 1998.

JOYCE, B. et B. SHOWERS. *Student Achievement Through Staff Development : Fundamentals of School Renewal*, White Plains, NY, Longman, 1995.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelle*, 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme de soutien à l'école montréalaise 2002-2003*, pp. 22 et 23.

NCREL (North Central Regional Educational Laboratory) *Critical Issue : Realizing New Learning for All Students Through Professional Development*, [En ligne],

<http://www.ncrel.org/sdrs/areas/issues/educators/profdev1.htm>.

## Accès aux ressources culturelles

### Raisons d'être de cette mesure

Les élèves de milieux défavorisés ne bénéficient pas suffisamment de l'enrichissement que procure l'intégration d'activités culturelles à l'enseignement. La création artistique et le contact avec la culture motivent les jeunes, parce qu'ils font appel à leurs ressources intérieures et à leur créativité. Le contact avec des lieux culturels favorise également l'intégration à la société québécoise des élèves et des familles nouvellement arrivés.

### En quoi consiste cette mesure exactement ?

Cette mesure vise à développer le goût des arts et des sciences et à favoriser la fréquentation des lieux culturels. Elle vise également à enrichir l'acte pédagogique en créant des liens entre l'enseignement donné en classe, les objets de culture et les spécialistes des domaines artistique et scientifique.

Elle favorise de plus la concertation entre les écoles, les musées, les établissements scientifiques, les maisons de la culture et tout autre lieu culturel montréalais. En lien avec les autres mesures, elle contribue efficacement à la création d'une communauté éducative engagée dans son milieu.

### Pistes d'intervention

La mesure *Accès aux ressources culturelles* comporte deux volets, dont voici une brève description.

#### **Volet Jeune public**

Le volet *Jeune public* offre aux élèves de visiter au moins un lieu culturel situé sur l'île de Montréal reconnu par le ministère de la Culture et des Communications et d'assister à une animation ou à un spectacle. L'enseignante ou l'enseignant est dans cette mesure invité à intégrer l'activité culturelle à son enseignement en classe.

Un répertoire de sorties culturelles est mis à la disposition des écoles à la fin du mois d'août. Ce répertoire se divise en trois sections :

1. L'art
2. L'univers social
3. La mathématique, la science et la technologie

Ce répertoire est essentiel pour mener à terme la planification annuelle.

#### **Volet Modèles novateurs**

Le volet *Modèles novateurs*, qui est facultatif, favorise la réalisation de projets pédagogiques en lien avec des établissements culturels, des artistes ou des scientifiques. Il vise l'émergence de nouveaux modèles d'intervention en classe, ainsi que l'enrichissement des contextes d'apprentissage.

Plusieurs modèles sont proposés aux écoles, mais ces dernières ont aussi la possibilité de présenter des projets de leur propre milieu. On trouve aussi dans ces projets des modèles qui favorisent la participation des parents à la réalisation des projets pédagogiques. Un répertoire de modèles novateurs est mis à la disposition des écoles en septembre.

Ce volet est rendu possible grâce à une étroite collaboration entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et le ministère de l'Éducation du Québec.

## Mode de financement

Le volet *Jeune public* est obligatoire. Toutes les écoles cibles et les écoles en transition ont droit à l'allocation *Jeune public*, qui équivaut à 15 \$ par élève pour l'année en cours. À l'automne, chaque école recevra 50 p. 100 de ce budget. Le reste de l'allocation, qui correspond aux dépenses prévues par l'école, sera versé au moment où cette dernière présentera sa planification *Jeune public*, soit à la fin du mois de mai. Il convient de noter que ce budget n'est pas transférable à une autre mesure ni à une année subséquente. Il appartient à l'école de partager la somme en tenant compte des priorités du milieu.

Les *Modèles novateurs* sont facultatifs. Les inscriptions ont lieu tout au long de l'année, selon les modèles retenus par l'école, qui remplit le formulaire d'allocation approprié du répertoire *Modèles novateurs*. Plusieurs modèles permettent le versement d'une allocation supplémentaire particulière, dont le montant varie d'un cas à l'autre. Cette allocation n'a aucune incidence sur l'allocation *Jeune public*.

## Transport

Le transport des élèves relève de la responsabilité de l'école. Les frais de transport relatifs aux activités peuvent être payés à même l'allocation dans le volet *Jeune public*, tandis qu'ils sont inclus dans l'allocation supplémentaire en ce qui concerne les *Modèles novateurs*. Les élèves peuvent utiliser le transport en commun ou l'autobus scolaire. L'école retient les services de la compagnie de son choix. Le répertoire *Jeune public* contient des propositions de compagnies de transport scolaire. Des tarifs réduits sont proposés à certaines conditions, qui sont décrites dans le formulaire de demande de transport figurant dans le répertoire *Jeune public*.

### Pour en savoir plus

Répertoires *Jeune public* et *Modèles novateurs*.

## Établissement de liens avec la famille

### Pourquoi collaborer avec la famille ?

Aujourd'hui, la nécessité d'engager les parents dans la vie scolaire de leur enfant et dans la vie de l'école est presque une évidence. Plusieurs facteurs contribuent à la réussite scolaire. L'un d'eux, qui est essentiel à cette réussite, est l'engagement des parents tout au long du cheminement scolaire de l'enfant. Les effets de cet engagement sont durables et se répercutent sur le développement de l'enfant, notamment sur sa persévérance et ses résultats scolaires.

En milieu défavorisé, la nécessité d'engager les parents revêt une importance particulière. En effet, plusieurs parents se sentent démunis lorsqu'il s'agit de suivre le cheminement scolaire de leur enfant et de stimuler ce dernier comme ils le souhaiteraient. Bon nombre de parents doivent également composer avec une foule de problèmes liés à la pauvreté et avec les multiples réalités des milieux défavorisés. Il est donc primordial d'adapter les services et les activités aux réalités des familles.

### En quoi consiste cette mesure ?

Cette mesure vise à mettre en place des moyens efficaces qui facilitent le rapprochement entre la famille et l'école et favorisent la collaboration des parents en vue d'assurer la réussite scolaire de leurs enfants.

### PISTES D'INTERVENTION

#### Privilégier un engagement à la mesure de chacune ou chacun

La nature de la contribution et le degré d'engagement des parents devraient se définir en fonction de leurs capacités. Il importe que les solutions proposées par le personnel scolaire soient non seulement adaptées aux réalités des familles, mais également axées sur la valorisation du rôle parental et sur une collaboration étroite entre la famille et l'école. En milieu défavorisé, il s'agit

d'une exigence fondamentale qui a un effet bénéfique sur la réussite des jeunes, tout en contribuant à augmenter le pouvoir d'agir des parents (*empowerment*).

### Diversifier les formes de collaboration

La collaboration des parents peut se manifester autrement que par la présence à l'école. Bien que cette présence soit souhaitable, d'autres formes d'engagement importantes existent aussi. On peut par exemple encourager les parents à se rendre disponibles à la maison, à se montrer attentifs à leurs enfants et à les soutenir dans leurs aspirations et leurs projets.

Pour ce faire, le milieu scolaire est invité à mettre en œuvre des formes de collaboration diversifiées ayant un impact sur la vie des enfants :

- la communication entre l'école et les familles (nature de l'accueil dans l'école, fréquence et contenu des messages, langues parlées, etc.);
- l'exercice du rôle parental (bien-être, santé, sécurité des jeunes, suivi des apprentissages à la maison, etc.);
- la participation des parents à la vie de l'école (bénévolat, présence à des activités ou appartenance à des organismes comme l'Organisme de participation des parents) et au conseil d'établissement;
- la collaboration avec la communauté pour répondre aux besoins des familles.

### Établir des liens avec les autres mesures du Programme de soutien à l'école montréalaise

Pour assurer le succès des interventions et pour intéresser les parents, il convient de considérer ces derniers comme des partenaires dans les projets conçus pour les autres mesures du Programme de

soutien à l'école montréalaise. Par exemple, lorsque l'on planifie les activités de l'approche orientante, on peut inviter des parents à venir parler de leur métier en classe. On peut aussi inviter les parents à accompagner leurs enfants lors des sorties culturelles de l'école ou à la bibliothèque du quartier.

### Favoriser chez le personnel enseignant l'établissement de liens avec la famille

Les recherches révèlent que si les enseignantes et les enseignants suscitent la participation ou l'engagement des parents, ils parlent plus à leurs enfants à la maison, se sentent plus capables de les aider, et ont une plus grande estime envers les compétences des enseignantes et enseignants.

### Quelques exemples de communication

- Une école varie les modes de communication avec les parents. Outre l'agenda, elle utilise une ligne téléphonique unique pour leur transmettre de l'information sur divers sujets : les devoirs, les travaux des enfants à la maison, les activités de l'école, les services disponibles dans la communauté, les activités parascolaires, etc.
- Une école aménage un local pour les parents et engage des personnes pour animer des activités à certains moments de la journée. Un feuillet de suggestions d'activités est préparé mensuellement et distribué aux parents. Les parents se réunissent pour prendre un café, discuter de leurs problèmes, se conseiller et s'entraider. Des membres du personnel scolaire se joignent parfois à eux. Des journées d'activités familiales sont organisées et attirent un grand nombre de parents.
- Une école de milieu pluriethnique accueille les parents nouvellement arrivés qui parlent français et leur propose des activités destinées à leur faire connaître la société d'accueil et le fonctionnement scolaire. Pendant les rencontres, qui ont lieu le samedi, des activités culturelles et sportives sont proposées aux enfants.
- Une vingtaine d'enseignantes intéressées à améliorer les relations avec les parents dans leur école travaillent en réseau afin de mettre sur

pied des projets pour mieux entrer en contact avec eux. Dans certains cas, l'équipe rattachée à un cycle, voire l'ensemble du personnel de l'école, se mobilise autour du projet.

### Outils et services

- Un document intitulé « Rapprocher les familles et l'école primaire » sera mis à la disposition des écoles à l'automne 2003. Il s'agit d'un outil qui leur permettra de faire l'inventaire des pratiques de collaboration avec les familles et de mieux connaître les besoins et les attentes des parents. Il contient de nombreuses pistes de solution basées sur les recherches les plus récentes concernant les liens entre l'école et les familles.
- Un service d'interprétation et de traduction fourni par la Banque interrégionale d'interprètes de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre est mis à la disposition des écoles ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise. On trouvera les règles d'utilisation de ce service dans le site du ministère de l'Éducation.

### Pour en savoir plus

BOUCHARD, P. et autres. « Familles, écoles et milieu populaire », *Études et recherches*, vol. 5, n° 1, [En ligne], 2000, [<http://www.ulaval.ca/crites/html/Vol.5.html>].

CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. *Pour une plus grande complicité entre les familles et les écoles*, Gouvernement du Québec.

DAVIES, Don. *Schools Reaching out: Family, School and Community Partnership for Students Success*, Phi Delta Kappan, janvier 1991, pp. 376-382.

DESLANDES, Rollande et Bertrand RICHARD. *La création d'une véritable communauté éducative autour de l'élève; une intervention cohérente et des services harmonisés, Rapport de recherche*, CQRS et MEQ, 2001, [En ligne], [<http://www.ulaval.ca/crites/html/Vol.5.html>].

EPSTEIN, Joyce. *School, Family, Community Partnerships: Caring for the Children we Share*, Phi Delta Kappan, mai 1995, pp. 701-712.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme de soutien à l'école montréalaise 2002-2003*, pp. 39-41.

## Établissement de liens entre l'école et la communauté

### Pourquoi collaborer avec la communauté ?

En milieu défavorisé, les facteurs qui rendent les enfants vulnérables sont plus nombreux; ces facteurs sont d'ordres scolaire, familial, social ou économique. Souvent, les élèves issus d'un tel milieu doivent surmonter plus d'obstacles que les autres pour réussir à l'école, ce qui peut entraîner des problèmes très complexes. Notons aussi que la recherche de solutions exige la collaboration de plusieurs acteurs et n'oublions pas non plus que l'école doit aussi se préoccuper de faciliter l'intégration harmonieuse des jeunes immigrants à la société québécoise.

On sait que les solutions efficaces en matière de réussite sont celles qui agissent de façon simultanée en classe, dans l'école en général, dans la famille et dans la communauté, bref, dans tous les lieux qui ont une influence sur le développement des enfants. Lorsque tous les acteurs sont engagés et convaincus de l'importance du soutien à offrir aux enfants pour qu'ils réussissent à l'école, il devient plus facile pour chacun d'eux de faire les gestes qu'il faut.

### En quoi consiste cette mesure ?

Cette mesure vise à faire en sorte que les acteurs du milieu scolaire, les familles et les autres partenaires (communautaires, sociaux, culturels, institutionnels et économiques) travaillent de façon concertée pour mettre en place les conditions nécessaires au développement global des enfants.

### DES PISTES D'INTERVENTION

#### Dresser le bilan de la situation

Plutôt que de chercher à répondre seule aux attentes des jeunes et de leur famille, l'école doit favoriser l'établissement de partenariats adaptés aux besoins les plus fréquemment exprimés et prendre en compte les ressources disponibles dans le milieu.

Pour ce faire, on l'encourage à effectuer, avec ses partenaires-clés, une analyse approfondie de la situation des enfants, de leurs familles et de leurs milieux. Les familles, les organismes de la communauté et le personnel scolaire peuvent avoir des visions différentes. Néanmoins, partager les mêmes perceptions et l'information les aidera à avoir une vision juste et commune de la situation. Il sera, par la suite, plus facile pour eux de choisir les actions les plus appropriées et les mieux adaptées aux jeunes et aux particularités du milieu.

### Diversifier les modes de collaboration

Il importe de revoir les formes, les modalités, et la fréquence des collaborations et de s'assurer que plusieurs actions sont menées en même temps et se renforcent mutuellement. Les projets ou les initiatives peuvent s'adresser autant au personnel scolaire qu'aux jeunes ou aux parents. Certaines actions ou activités se réalisent à l'école, à la maison ou dans le milieu, le soir ou les fins de semaine, durant la période de relâche ou l'été.

Des activités couvrant les aspects intellectuel, social, culturel ou sportif peuvent être proposées aux jeunes et aux parents. Le personnel scolaire peut orienter les enfants et leurs parents vers des ressources correspondant à leurs besoins ou encore obtenir un soutien pour la gestion de situations particulières.

### Agir en complémentarité et en continuité

Les services offerts par différents partenaires sociaux ou communautaires peuvent accroître grandement l'efficacité et la complémentarité des actions entreprises par l'école. Il importe donc de favoriser une plus grande concertation et une meilleure communication entre tous les acteurs, dans le respect des compétences mutuelles. La collaboration entre partenaires s'intensifiant progressivement, il est important de tisser des liens à long terme.

## Relever et faire connaître les ressources de la communauté

Des moyens doivent être mis en place pour que le personnel de l'école et les parents soient bien informés des services offerts par les différents organismes pouvant les soutenir. Ces moyens doivent aussi leur permettre de bien connaître les partenaires communautaires, sociaux, culturels, institutionnels et économiques qui peuvent contribuer à répondre aux besoins des enfants (en matière de santé, de sport, de culture et de loisirs) et, plus largement, à ceux des familles (en matière de loisirs, de sport, de recherche d'emploi ou de logement, d'apprentissage du français, etc.).

## Des exemples

- Pour éviter de répondre de façon morcelée aux besoins des jeunes d'un quartier et afin de leur garantir un environnement favorable à la réussite, des intervenants et des intervenantes du CLSC, de l'école, de la ville et des organismes communautaires se concertent afin de proposer une gamme d'activités. Des projets d'aide aux devoirs, de mentorat, de tutorat, d'activités culturelles, sportives ou sociales (le soir et les fins de semaine) et d'ateliers sur différents sujets qui intéressent les jeunes sont mis sur pied.
- Des moyens destinés à sensibiliser l'équipe-école aux caractéristiques de l'environnement social et aux besoins des enfants et des parents sont mis en oeuvre, par exemple, des visites du quartier, la présentation des services offerts aux familles et des formations communes ou des séances d'information avec les partenaires sur les questions touchant les jeunes (communautés culturelles, persévérance scolaire, toxicomanie, violence, etc.).
- Dans un projet destiné à soutenir les parents dans leur rôle en ce qui a trait au développement de leurs enfants (santé, bien-être et réussite scolaire), les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux proposent une démarche de concertation des intervenants et des intervenantes afin d'améliorer l'efficacité, la cohérence et la complémentarité des interventions. L'école et le CLSC bonifient les programmes, les projets et les interventions en milieu scolaire pour mieux intégrer les services de soutien destinés aux parents.

- Un soutien particulier est offert aux familles d'immigrants (services d'interprétation, cours de français, visites culturelles dans les musées, etc.) en collaboration avec des organismes communautaires.

## Outils et services

- Un réseau d'agents qui travaillent à l'établissement de liens entre l'école et la communauté sera mis sur pied afin de permettre le partage de l'information, un soutien mutuel et la participation à des formations communes.
- Un répertoire d'organismes qui offrent des services aux écoles a été créé.
- En plus de celui de la Banque interrégionale d'interprètes, un répertoire d'organismes qui offrent des services d'interprétation ou de traduction aux écoles a été créé.
- Un document intitulé *Consolider la collaboration entre le milieu scolaire et le milieu communautaire* (MEQ, Programme de soutien à l'école montréalaise, 2000), qui résulte des travaux d'un groupe de réflexion sur l'établissement de partenariats entre les écoles et les organismes communautaires a été rédigé. Ce document renferme, entre autres, une liste des besoins relevés chez les parents en matière de soutien à la réussite éducative et des exemples d'activités pour concrétiser les partenariats et répondre à ces besoins.

### Pour en savoir plus

DESLANDES R. et R. BERTRAND. *La création d'une véritable communauté éducative autour de l'élève; une intervention cohérente et des services harmonisés*, Rapport de recension des écrits, CQRS et MEQ action concertée, 2001.

DRYFOOS, J.G. *Full-service schools. A revolution in health and social services for children, youth and family*, San Francisco, CA, Jossey-Bass, 1994, 310 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Stratégie d'intervention Agir autrement*, Pour améliorer les pratiques éducatives : des données d'enquête sur les jeunes. École Santé Famille, 2003.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES. *Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation*, 2003.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES. *Les services éducatifs complémentaires : essentiels à la réussite*, Québec, 2002.

## Équipe professionnelle

### du Programme de soutien à l'école montréalaise

**JEAN ARCHAMBAULT**

(Écoles primaires francophones)

514-596-7977 poste 7992

**ANDRÉ BOURASSA**

(Accès aux ressources culturelles)

514-596-7977 poste 7976

**GINETTE DESROCHES**

(Écoles primaires francophones)

514-596-7977 poste 7991

**MICHÈLE DROLET**

(Écoles primaires francophones)

514-596-7977 poste 7973

**RÉMI DUSSAULT**

(Écoles primaires francophones)

514-596-7977 poste 6165

**KATHLEEN LARKIN**

(Établissement de liens entre l'école,  
la famille et la communauté)

514-596-7977 poste 7975

**ANNMARIE MATHESON**

(Écoles primaires anglophones)

514-596-7977 poste 7981

**CHANTALE RICHER**

Coordination du Programme

514-596-7977 poste 7974

**Secrétariat**

**MANON TREMBLAY**

514-596-7977 poste 7994

**Télécopieur**

514-596-6356

**Adresse**

Programme de soutien à l'école montréalaise

Édifice de la CSDM

3737, rue Sherbrooke Est, 4<sup>e</sup> étage, Aile Ouest

Montréal (Québec) H1X 3B3

**Site Internet**

<http://www.meq.gouv.qc.ca/ecolemontrealaise>

## Services collectifs et soutien de l'équipe professionnelle du Programme

Outre l'allocation de base, l'allocation Jeune public et les allocations supplémentaires rattachées aux modèles novateurs et aux initiatives de recherche appliquée, les écoles cibles peuvent bénéficier de services collectifs tels que la mise en place de réseaux de développement professionnel, les services d'interprétation et de traduction de la Banque interrégionale d'interprètes, l'accès à différentes activités et l'utilisation de divers outils. Par ailleurs, l'équipe professionnelle du Programme peut offrir un soutien, ponctuel ou continu, aux équipes-écoles pour aider :

- à la compréhension du Programme de soutien à l'école montréalaise;
- à la compréhension d'une mesure en particulier;
- à l'intégration des mesures et des objectifs liés à l'école montréalaise dans les plans de réussite;
- à l'évaluation des résultats et des démarches;
- à la mise en place de réseaux de développement professionnel;
- à la définition des besoins en relation avec le développement professionnel et à la création de réseaux de partenaires.



## Gestion du Programme de soutien à l'école montréalaise

### Comité de coordination

Le comité de coordination du Programme de soutien à l'école montréalaise définit les orientations et les services collectifs offerts aux écoles. De plus, il répartit les ressources, s'assure de l'évaluation du Programme et de ses répercussions et coordonne l'ensemble de ses activités.

Le comité de coordination est composé du sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, du directeur de la Direction régionale de Montréal du ministère de l'Éducation ainsi que des directeurs généraux des cinq commissions scolaires concernées.

#### Les personnes suivantes forment ce comité :

**M. ROBERT BISAILLON**

Sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire  
et à l'enseignement primaire et secondaire  
Ministère de l'Éducation

**M. ANDRÉ DUMONT**

Directeur général  
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

**M. PIERRE JETTÉ**

Directeur général  
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

**M. ANTONIO LACROCE**

Directeur général  
Commission scolaire English-Montréal

**M. LÉO LAFRANCE**

Directeur général  
Commission scolaire Lester-B.-Pearson

**M. GILLES LAMIRANDE**

Directeur  
Direction régionale de Montréal  
Ministère de l'Éducation

**M<sup>ME</sup> MICHELINE POTHIER**

Directrice générale  
Commission scolaire de Montréal

## Plan de réussite et versement des allocations

Toutes les mesures du Programme de soutien à l'école montréalaise sont obligatoires et doivent être intégrées au plan de réussite. Voici un bref rappel de ces mesures, décrites à l'intérieur de cette brochure :

mesure **1** • interventions adaptées;

mesure **2** • développement de la compétence à lire;

mesure **3** • approche orientante;

mesure **4** • développement professionnel de la direction et de l'équipe-école;

mesure **5** • accès aux ressources culturelles;

mesure **6** • établissement de liens avec la famille;

mesure **7** • établissement de liens entre l'école et la communauté.

### Versements de l'allocation de base

Un premier versement de 50 p. 100 de l'allocation de base sera effectué vers le mois de novembre. Les 50 p. 100 restants ne seront versés qu'au printemps et après vérification de l'intégration des sept mesures dans le plan de réussite de l'école.

### Information sur l'utilisation de l'allocation de base

- Un maximum de 5 p. 100 de l'allocation peut être consacré à l'achat de matériel didactique (sont exclus les micro-ordinateurs, cahiers d'activités, dictionnaires, grammaires et pupitres).
- Les frais de colloque et congrès ne peuvent concerner que 10 p. 100 du personnel enseignant.
- L'engagement de titulaires afin de réduire le nombre d'élèves par classe n'est pas autorisé.
- L'engagement de personnes pour faire de l'entretien ou pour assurer une formation technique relative aux technologies de l'information et de la communication n'est pas autorisé.



## Initiatives de recherche appliquée

### Raisons d'être :

- faciliter la mise sur pied d'une communauté de recherche dont les activités profitent à l'ensemble des élèves et du personnel des écoles des milieux défavorisés ainsi qu'à leurs partenaires;
- documenter les démarches efficaces dans le but d'en faire profiter l'ensemble de la communauté éducative.

### Composantes :

- mise au point d'un modèle d'intervention susceptible d'avoir des retombées sur les apprentissages ou sur les pratiques du milieu;
- promotion de la recherche et du développement et soutien au changement.

### Points de départ possibles :

- un problème auquel il faut trouver une solution nouvelle;
- l'évaluation d'un ensemble d'actions.

### Formes de soutien :

- un soutien à la conception, à la réalisation et à l'évaluation de l'initiative de recherche appliquée par une ressource professionnelle du Programme de soutien à l'école montréalaise;
- un soutien technique par différents outils;
- un soutien financier (un montant de 300 000 \$ est réservé pour l'ensemble des initiatives de recherche appliquées du Programme de soutien à l'école montréalaise).

### Démarche à suivre :

- identifier la problématique de départ ou les actions à évaluer;
- justifier la pertinence de l'initiative pour l'ensemble des écoles de l'île de Montréal;
- entrer en contact avec une ressource professionnelle de l'équipe du Programme de soutien à l'école montréalaise pour être conseillé dans la mise sur pied de l'initiative;

- faire parvenir le projet d'initiative de recherche par la poste à l'adresse suivante :

**Programme de soutien à l'école montréalaise**  
**À l'attention de (ressource professionnelle rencontrée)**  
**3737, rue Sherbrooke Est, 4<sup>e</sup> étage, Aile Ouest**  
**Montréal (Québec) H1X 3B3**

### Questions les plus souvent posées :

- *Si on présente une initiative de recherche, est-on assuré qu'elle sera acceptée ?*

**Non.** Il est suggéré de faire appel à une ressource professionnelle du Programme de soutien à l'école montréalaise pour qu'elle réponde à vos questions, apporte son aide à la conception du projet et s'assure du lien à établir avec l'ensemble des initiatives présentées au Programme de soutien à l'école montréalaise.

- *L'école peut-elle être associée à une autre école, à un partenaire de la communauté ou à une université pour réaliser son initiative de recherche ?*

**Oui.** Quand il y a plusieurs partenaires, un regard différent peut souvent être posé sur une même réalité, ce qui fait qu'une collaboration donne souvent lieu à des solutions originales. De plus, cela contribue à dynamiser la communauté éducative.

- *L'école est-elle obligée de produire un bilan à la fin de l'année pour rendre compte des résultats de l'initiative ou de sa première étape ?*

**Oui.** Il est obligatoire de déposer un bilan ou un autre document pour que les résultats puissent être transmis à l'ensemble des écoles cibles du Programme et leurs partenaires.

# Liste des écoles cibles primaires

2004 • 2005

Adélard-Desrosiers	CSPI	Garneau	CSDM
Alice-Parizeau	CSDM	General Vanier School **	CSEM
Alphonse-Pesant	CSPI	Gerald McShane School	CSEM
Annexe Charlevoix	CSDM	Gilles-Vigneault	CSDM
Aquarelle	CSMB	Guybourg **	CSDM
Bancroft **	CSEM	Harfang-des-Neiges *	CSMB
Barclay	CSDM	Henri-Beaulieu	CSMB
Baril	CSDM	Hochelaga	CSDM
Barthélemy-Vimont	CSDM	Iona	CSDM
Barthélemy-Vimont Annexe	CSDM	Jardin-des-Saints-Anges **	CSMB
Bedford	CSDM	Jean-Baptiste-Meilleur	CSDM
Bienville	CSDM	Jean-Nicolet	CSPI
Bois-Franc	CSMB	Jeanne-Leber	CSDM
Boucher-De La Bruère **	CSDM	Jules-Verne	CSPI
Camille-Laurin	CSDM	La Mennais	CSDM
Camille-Laurin Annexe	CSDM	Laurentide	CSMB
Cardinal-Léger *	CSPI	Le Carignan	CSPI
Carlyle	CSEM	Léonard-De Vinci	CSDM
Champlain	CSDM	Léonard-De Vinci Annexe	CSDM
Chanoine-Joseph-Théorêt	CSMB	Le Plateau **	CSDM
Charles-Lemoyne	CSDM	Les-Enfants-du-Monde	CSDM
Cœur-Immaculé-de-Marie	CSDM	Lévis-Sauvé	CSMB
Coronation	CSEM	Louisbourg	CSDM
De la Fraternité	CSPI	Ludger-Duvernay	CSDM
De la Petite-Bourgogne	CSDM	Madeleine-de-Verchères **	CSDM
Denise-Pelletier *	CSPI	Maisonneuve	CSDM
Dollard-des-Ormeaux **	CSDM	Marguerite-Bourgeoys	CSDM
École Des Nations	CSDM	Marie-de-l'incarnation	CSDM
École du Petit-Chapiteau	CSDM	Marie-Favery	CSDM
École Nouvelle (La Voie)	CSDM	Marie-Rivier	CSDM
École Sans-Frontières	CSDM	Marie-Rivier Annexe	CSDM
Élan **	CSDM	Martin-Bélanger	CSMB
Enfant-Soleil	CSMB	Martin-Bélanger Annexe	CSMB
Face *	CSDM	Montcalm	CSDM
Félix-Leclerc	CSDM	Nesbitt School	CSEM
Frederick Banting School	CSEM	Notre-Dame-de-l'Assomption	CSDM

## Liste des écoles cibles primaires 2004 • 2005 (suite)

Notre-Dame-de-la-Défense	CSDM	Saint-Jean-de-la-Croix	CSDM
Notre-Dame-de-la-Paix	CSMB	Saint-Jean-de-la-Lande	CSDM
Notre-Dame-de-Lourdes	CSMB	Saint-Mathieu	CSDM
Notre-Dame-des-Neiges	CSDM	Saint-Noël-Chabanel	CSDM
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	CSMB	Saint-Noël-Chabanel Annexe	CSDM
N-D-du-Perpétuel-Secours	CSDM	Saint-Nom-de-Jésus	CSDM
Parkdale	CSEM	Saint-Octave *	CSPI
Paul-Jarry	CSMB	Saint-Pascal-Baylon	CSDM
Perce-Neige *	CSMB	Saint-Pierre-Claver **	CSDM
Philippe-Morin *	CSMB	Saint-Rémi	CSPI
Pierre-de-Coubertin *	CSPI	Saint-Simon-Apôtre	CSDM
Pierre-Elliott-Trudeau	CSEM	Saint-Vincent-Marie	CSPI
René-Guénette	CSPI	Saint-Zotique	CSDM
Riverview School	CSLBP	Sainte-Bernadette-Soubirous	CSDM
Saint-Albert-le-Grand **	CSDM	Sainte-Bibiane	CSDM
Saint-Anselme	CSDM	Sainte-Cécile	CSDM
Saint-Arsène **	CSDM	Sainte-Colette *	CSPI
Saint-Barthélemy ** (pavillon des Érables)	CSDM	Sainte-Gemma-Galgani	CSDM
Saint-Barthélemy ** (pavillon Sagard)	CSDM	Sainte-Germaine-Cousin	CSPI
Saint-Benoit *	CSDM	Sainte-Jeanne-d'Arc	CSDM
Saint-Bernardin	CSDM	Sainte-Lucie	CSDM
Saint-Clément	CSDM	Sainte-Odile	CSDM
Saint-Émile **	CSDM	Sainte-Odile Annexe	CSDM
Saint-Enfant-Jésus **	CSDM	Simonne-Monet	CSDM
Saint-Étienne	CSDM	Sinclair Laird	CSEM
Saint-François-d'Assise	CSDM	St. Dorothy	CSEM
Saint-François-Solano *	CSDM	St. Gabriel	CSEM
Saint-François-Xavier **	CSDM	St. John Bosco	CSEM
Saint-Gabriel-Lalemant	CSDM	St. Patrick	CSEM
Saint-Gabriel-Lalemant * Annexe	CSDM	Très-Saint-Sacrement **	CSMB
Saint-Grégoire-le-Grand	CSDM	Verdun (Woodland)	CSLBP
Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	CSDM	Victor-Rousselot	CSDM
Saint-Jean-de-Brébeuf	CSDM	Westmount Park	CSEM

CSDM	CSEM	CSLBP	CSMB	CSPI	NOMBRE D'ÉLÈVE
88	15	2	18	15	48 626
			138		

\* Nouvelle école

\*\* École en transition

CSDM : Commission scolaire de Montréal

CSMB : Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

CSEM : Commission scolaire English-Montréal

CSPI : Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

CSLBP : Commission scolaire Lester-B.-Pearson